

CONTRAT de VENTE

Saint Valentin Saint Pierre du chemin du 13 au 15 / 02 / 2025 OUVERT A TOUS LES ADHERENTS DE LA FFACC



18.000	(*111	1.3	OF	- 1- /1	
	an Ciu	N 9	101	M	C_{-}
Nom :	Prénom :			N° d'Adl	hérent :
Nom :	Prénom :			Club:.	
Nb.de personnes :	Dont : Adulte(s) et	: Enf	ant(s)(moi	ins de 12 a	ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐
. (2)			7		:Ville :
Tél. fixe :					
4. 1	nfirmer votre inscription nous in				
. ()					e une enveloppe timbrée à votre adresse
Longueur C.C.: Ha	auteur :Poids :	Double	essieux :	Oui 🛚	Remorque : Oui Longueur :
Les voyages ou sorties sont établis confor	emámant aux váglamantations liáas à	_			Bulletin à retourner
l'Immatriculation Voyages de la FFACC		Prix	Nbr/Pers	Montant	IMPERATIVEMENT
Frais d'inscription & D	ot d'accueil le 14 à 18 h	10 €	NDI7 I EI B	IVIOITEGITE	Avant le : 31 Décembre 2024
-					
<u>OPTION</u> : Rep	oas du 13 à Midi chez JB	15€			Accompagné du règlement à l'ordre du :CC18C
Renas	de la Saint Valentin le 14				Inscription :
i Kopas (ic la callit valeritiri le 14	52€	/ V		CC MINI 40 - CC MAXI 100
<u>OPTION</u> : Humours 6	et chansons le 14 à 19 h	15€	\		Mme ROZIAU Danielle
<u>OPTION</u> : Peti	t déjeuner le 15 à 8h30	10€			Adresse 1192 Rue des grands villages
	TOTAL			110	
TOTAL				CP : 18200 Ville : Saint Amznd Montrond	
0-					Portable : 06 75 54 31 05
0-					E-mail : fernandroziau@orange.fr
Choisir le mode de paiement po	ur les sommes à régler par :				
□ Virement: IBAN CC18C >>> FR76 1009 6182 5300 0344 9000 194 BIC: CMCIFRPP Joindre le justificatif par courrier ou mail					
☐ Chèque : à l'ordre du CC18C. A renvoyer à l'adresse de l'organisateur (CC18C : Danielle ROZIAU					
Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les					
pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)					
Intolérances alimentaires :	7. 4e Da			- 0	NOV 30
Monsieur: NON OUI LESQUELLES:					
Madame: NON OUI LESQUELLES:					
Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :					
Je soussigné M ou Mmeet/ou pour le compte des pes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être					
cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10€ de frais.					
Ma signature ci-dessous implique l'acceptation : - Des conditions générales et particulières des conditions de vente, indiquée dans la revue de la FFACCC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas					
d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 0€, de 30 à 21 jours 35€ du prix du séjour, de 20 à 15 jours 50% du prix (minimum 35€), moins de 15 jours 100% du prix.					
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur - L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.					
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.					
N°IMO75100284 Assurance MACIF n° 15195976. FFACCC Siège social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 MALAKOFF					
A	Le / /		Α		Le /
Signature de l'adhérent			Signature de l'organisateur		
2.0			3.0		